

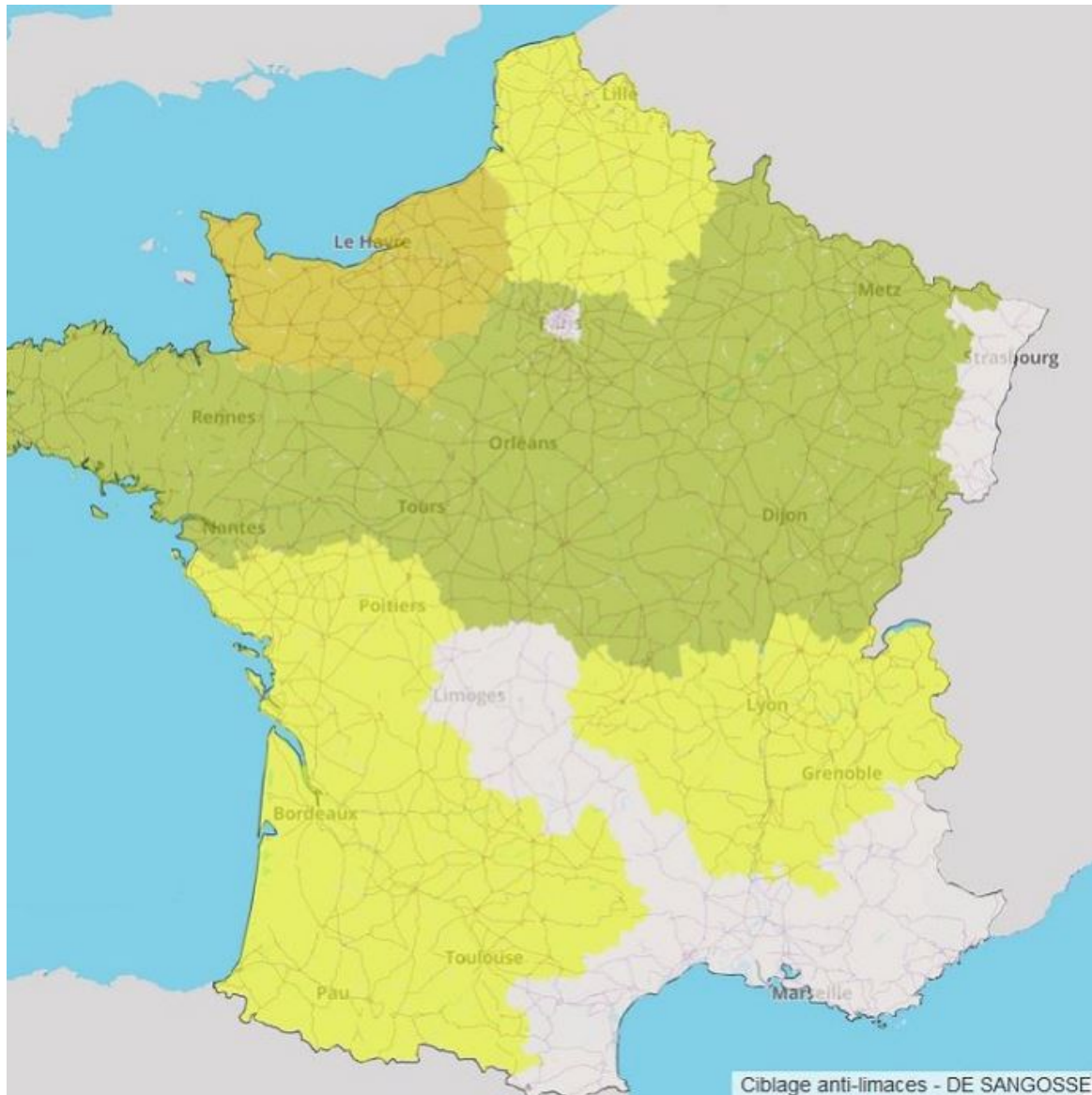


## Avec le retour des pluies, la surveillance est de mise

© 30/10/2018 |  Sophie Guyomard •  Terre-net Média

**Le retour des précipitations semble réactiver l'activité des limaces dans plusieurs régions, dont la Normandie. L'observation des parcelles est primordiale avant toute intervention et nécessaire jusqu'au stade 3-4 feuilles des céréales.**



Sur cette carte est représentée la pression limaces dans chaque région suite aux observations du réseau De Sangosse sur blé. En vert, la moyenne de limaces au m<sup>2</sup> est inférieure à 1, en jaune, la moyenne est de 1 à 4 limaces/m<sup>2</sup> et en orange, de 5 à 9 limaces/m<sup>2</sup>. Cette carte est mise à jour régulièrement en fonction de l'évolution du risque limaces. (@De Sangosse)

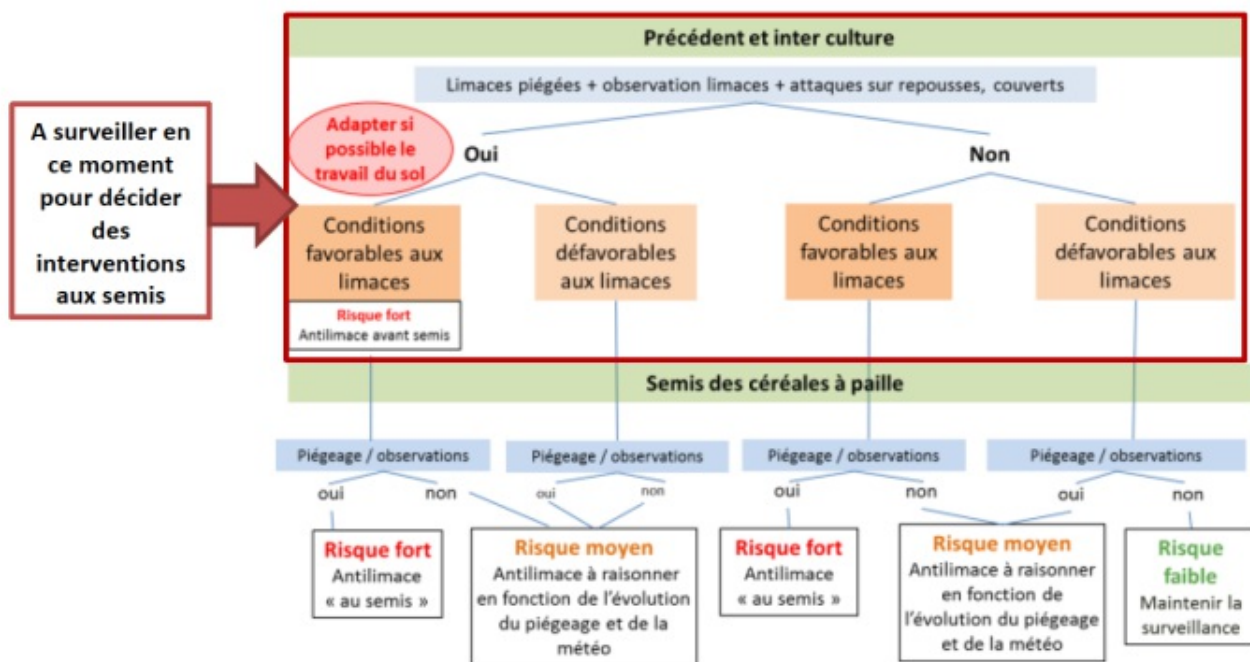
Compte-tenu de la sécheresse subie depuis juin, le **risque limaces** est resté assez faible pour les semis 2019. Toutefois le **retour des précipitations** semble faire **reprendre l'activité des limaces**, notamment en Normandie où on relève 5 à 9 limaces/m<sup>2</sup> (Observatoire De Sangosse). Des dégâts ont également été signalés via le bulletin de santé du végétal de la région. Les zones Poitou-Charentes, Sud-Ouest et Rhône-Alpes semblent aussi concernées avec une moyenne de 1 à 4 limaces/m<sup>2</sup>.

Selon le rapport CéréObs de FranceAgriMer du 26 octobre 2018, 51 % de la sole de blé 2019 était semée au 21 octobre 2018 et 61 % pour celle d'orge d'hiver, essentiellement dans le nord de la France. Pour les parcelles non semées, le **recours au travail du sol** reste envisageable afin de diminuer la pression limaces. La **faune auxiliaire** peut aussi jouer un rôle dans la régulation de ce ravageur, rappelle la Chambre d'agriculture du Calvados. Dans tous les cas, il convient d'être vigilant.

## La surveillance est primordiale

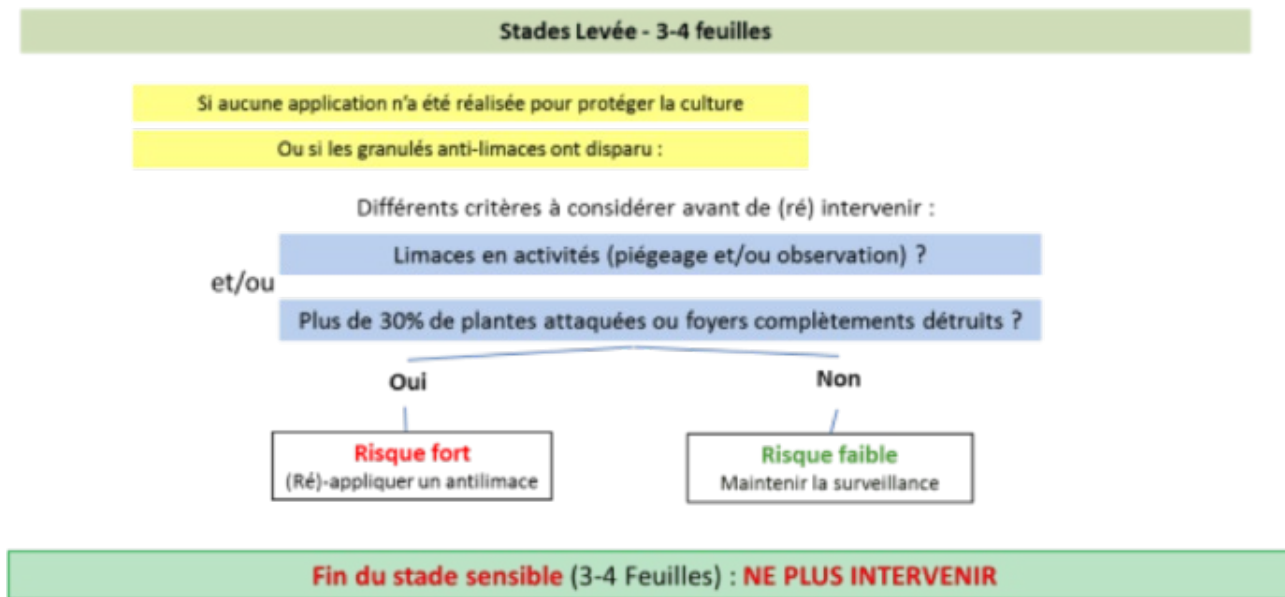
Des conditions favorables ou non aux limaces, l'évolution du piégeage et des conditions climatiques : tous ces facteurs constituent les éléments clés

nécessaires pour **raisonner une intervention** contre les limaces. Il est donc très important d'observer régulièrement ses parcelles pour lutter contre ces ravageurs.



Arbre de décision d'intervention contre les limaces au moment du semis (©Arvalis-Institut du végétal)

Le seuil de risque pour la culture de blé face aux limaces démarre dès la levée et s'étend jusqu'au stade 3-4 feuilles. Au-delà, le blé dispose « d'un **fort pouvoir de compensation**, il n'est plus nécessaire d'intervenir », précise Arvalis-Institut du végétal.



Arbre de décision d'intervention contre les limaces de la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles (©Arvalis-Institut du végétal)

## Comment observer ?

Pour être dans les meilleures conditions possibles, Arvalis-Institut du végétal préconise d'**observer les parcelles** soit « à l'aube, lorsque le sol est totalement humide pour détecter des limaces en activités », soit « dans la journée, dans les parcelles avec un fort couvert ou recouvertes de chaumes, sous les mottes... ». **Attention aux traces d'activité des limaces** : « mucus au sol ou sur les plantes, morsures sur plantes, œufs ».

Le **piégeage** permet également d'identifier la pression limaces de vos parcelles. « Un piège constitue un abri qui maintient l'obscurité et un microclimat humide attirant les limaces à courte distance ».

Voici le protocole proposé par l'institut technique :

- « Disposer 4 pièges (minimum) de type Inra (0,25m x 0,25m) donnant une surface totale de piégeage de 1 m<sup>2</sup> ;
- les positionner à au moins une dizaine de mètres les uns des autres et à au moins 10 m de la bordure ;
- de préférence poser les pièges le soir après les avoir humidifiés à saturation et les relever le lendemain matin à la fraîche ;
- ne pas mettre de granulés anti-limaces sous les pièges ;
- déplacer les pièges de quelques mètres et les réhumidifier avant chaque nouvelle estimation. »

>>> Retrouvez toutes les prévisions météorologiques de vos parcelles en vous connectant sur : [Observatoire météo de Terrenet Média](#)

La carte est actualisée deux fois par semaine à partir des observations du réseau De Sangosse. Ces dernières sont réalisées par des agriculteurs bénévoles. Pour plus d'informations sur la pression limaces dans votre secteur, vous pouvez vous rendre sur [l'observatoire du site "ciblage anti-limaces" proposé par De Sangosse](#).